



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N° 03/04/2023

Nombre de membres : 10
Présents : 09
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Séance du Comité Syndical
Le 03 avril 2023
à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 27-03-2023

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mme FLAMAND,
MM. BONNET, FEROTIN,
MM. BENOIT, DEGRANGE, DELPONT, DURET, OLLEON

Pouvoir : Mme BESSON à M DURET

La séance est ouverte, M. BONNET est nommé Secrétaire de séance :

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2022 – BUDGET GENERAL

M. OLLEON rapporteur fait l'exposé suivant :

Après avoir entendu les explications concernant le Compte Administratif de l'exercice 2022, présenté par Monsieur François OLLÉON, Responsable de la commission finances, et statuant sur l'affectation du résultat de FONCTIONNEMENT de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de

547 910,22 Euros

Le Comité syndical, à L'Unanimité, DECIDE de conserver le résultat de fonctionnement pour le budget 2023 à la section de fonctionnement pour 547 910,22 Euros.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 03 avril 2023

LE PRÉSIDENT
Gilles FARRUGIA.



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Dominique BONNET